

BAC PRO SERVICE AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

Mis à jour 11/03/2024

Classe de seconde pro Service Aux Personnes et Aux Territoires suivie d'une 1ère et terminale Service Aux Personnes et Animation dans les Territoires.

Conditions d'accès

- En seconde Professionnelle : après une classe de 3ème, un CAP ou un BEP du même secteur ou une 2nde Générale (Procédure AFFELNET)
- En classe de Première : après un CAP ou une seconde générale et technologique : sur dossier et entretien de recrutement.

Stages

- 2nde Pro SAPAT : 1 an dont 6 semaines de stage en milieu professionnel;
- 1ère et Terminale : 2 ans dont 14 à 16 semaines de stage en milieu professionnel

Modalités d'inscription

- Contacter l'établissement après la remise de la notification d'affectation
- Fiche d'inscription
- Dossier d'admission

Votre statut

- Vous serez sous le statut de lycéen
- Possibilité d'obtenir une bourse

Accompagnement

Accompagnement au choix d'orientation.

LES OBJECTIFS

Le Bac Pro SAPAT offre une formation en 3 ans après une 3ème . Il s'adresse à des jeunes intéressés par l'accompagnement, les soins et les services à la personne (enfants, personnes âgées ou en situation de handicap) mais aussi plus largement par les services aux populations (territoire, service d'accueil, tourisme).

Le Bac Professionnel est une formation de niveau 4 permettant :

- d'acquérir des techniques d'aide à la personne ;
- d'appréhender le fonctionnement des structures de services ;
- de comprendre la gestion et la création de services à la population, notamment en milieu rural ;
- de se qualifier professionnellement dans le secteur des services aux personnes et des collectivités en milieu rural ;
- de développer des compétences en terme d'esprit d'initiative, des capacités de travail en équipe, des prises de responsabilité et autonomie ;
- de développer les dispositifs permettant le "bien vieillir", la lutte contre l'isolement et l'inclusion sociale et numérique.

CONDITIONS D'EXERCICES

Le secteur d'activité des services aux personnes et animation dans les territoires est marqué par des situations de travail impliquant de fortes capacités d'adaptation, relationnelles, de respect de la dignité et de la personne, d'autonomie et une grande polyvalence.

Certains emplois peuvent revêtir un caractère saisonnier.

Le travail du dimanche et des jours fériés peuvent faire partie des conditions d'emploi.

LES DÉBOUCHÉS

Dans le secteur des services aux personnes :

- Service à domicile : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, assistant(e) de responsable de secteur, coordinateur/trice des activités d'aidants et accompagnant de personnes en situation de dépendance ;
- Service en structures : agent des services hospitalier, agent des services hospitalier faisant fonction d'aide-soignant(e) et intervenant en structures d'accueil de la petite enfance.
- Service dans des entreprises agricoles ou rurales : accueillant sociale

Dans le secteur du service aux population et du service aux territoires :

Chargé(e) d'accueil, animateur(trice) socioculturel, animateur(trice) en séjour adapté ou en centre de loisirs, chargé(e) d'accueil et de secrétariat, agent social, animateur sportif, éducateur(trice), assistant(e) service à la population...

POURQUOI LE LYCÉE

Le lycée permet de poursuivre un rythme scolaire comme au collège. Vous vous engagez vers une transition plus progressive vers les formations professionnelles et le monde du travail. La période au lycée vous donne plus de temps de réflexion dans vos choix d'orientation.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est organisée en modules pluridisciplinaire sur 3 axes. Elle comprend 2 axes (modules généraux et professionnels) et des options facultatives.

L'évaluation se décompose en contrôle en centre de formation (CCF) et en épreuve ponctuelle Terminales (EPT) comptant pour 50% chacune des 2 parties.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet



www.campusverdazur.fr

LA FORMATION

Enseignement général :

- Français
- Histoire-Géographie
- Langue Vivante : anglais
- Biologie-Ecologie
- Physique-Chimie
- Mathématiques
- Enseignement moral et civique (EMC)
- Education socioculturelle (ESC)
- Technologie Informatique et multimédia (TIM)
- Documentation
- Éducation Physique et Sportive (EPS)

Enseignement professionnel :

- Economie sociale et familiale (ESF)
- Sciences Économique, Sociale et de Gestion (SESG)
- MAP: Module d'adaptation professionnelle
- Activités pluridisciplinaires de domaine professionnel (traitée par des enseignants de disciplines différentes)
- EIE (Enseignement à l'initiative de l'établissement)
- Mise à niveau en maths et français
- Pluridisciplinarité

LES POURSUITE D'ETUDES

Études supérieures (sur dossier) :

- BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux (DATR) ;
- BTS Services et Prestations des Secteurs : Sanitaire et Social (SP3S) ;
- BTS Economie Sociale et Familiale (ESF) ;
- BTS Tourisme ;
- BUT Carrières Sociales ;
- Universités : psychologique, sociologie....

Concours et diplômes accessibles (à court et moyen terme) :

- Aide médico-psychologique
- Aide-soignant(e)
- Auxiliaire de puériculture
- Auxiliaire de vie sociale
- Educateur de jeunes enfants
- Moniteur-éducateur
- Concours administratif fonction territoriale
- Concours médicaux ou paramédicaux
- BP JEPS / CPJEPS
- Infirmier.ère
- Educateur spécialisé
- Assistant de service social

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Lycée, formation initiale scolaire
1285 avenue Jules Grec - 06600 Antibes

Tél : 04 92 91 44 44

E-mail : legta.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusverdazur.fr

